

**FORMULAIRE - MODIFICATION DE SOCIETE**

Merci de compléter ce formulaire et de le déposer à l'accueil de la CEM, ou de le renvoyer par courriel à [contact@cemstbarth.com](mailto:contact@cemstbarth.com), accompagné des pièces justificatives demandées en annexe.

La CEM reviendra vers vous.

<b>NOM DE LA SOCIETE :</b>	
<b>NOM DU DIRIGEANT :</b>	<b>PRENOM DU DIRIGEANT :</b>
<b>COURRIEL :</b>	<b>TELEPHONE :</b>
<b>FORME JURIDIQUE :</b>	
<b>MODIFICATIONS SOUHAITEES :</b>	
<b>DATE D'EFFET DE LA MODIFICATION :</b>	

Vous souhaitez que la CEM réalise pour vous :

- La modification de votre société (*merci de vous reporter à la liste des pièces ci-dessous*).
- La mise en sommeil de votre société (*merci de vous reporter à la liste des pièces ci-dessous*).
- Le dépôt d'actes officiels. Si oui, lesquels :

<b>DOSSIER REMIS A LA CEM LE :</b>	<b>SIGNATURE DU DECLARANT :</b>



**LISTE DE PIÈCES À FOURNIR :**

- Pour une adjonction d'activité :
  - Le PV de modification.
  - L'annonce publiée dans un journal d'annonce légale (JAL).
  - Les statuts mis à jour.
  - Le [pouvoir](#) donné à la CEM.
  
- Pour une suppression d'activité :
  - Le PV de modification.
  - L'annonce publiée dans un journal d'annonce légale (JAL).
  - Les statuts mis à jour.
  - Le [pouvoir](#) donné à la CEM.
  -
  
- Pour un transfert de siège ou d'établissement :
  - Le PV de modification.
  - L'annonce publiée dans un journal d'annonce légale (JAL).
  - Les statuts mis à jour.
  - Le [pouvoir](#) donné à la CEM.
  - Une autorisation de domiciliation signée du propriétaire, ou bail commercial.
  - Un justificatif de domiciliation (facture ou attestation de propriété).
  
- Pour une mise en sommeil ou une levée de mise en sommeil :
  - Le [pouvoir](#) donné à la CEM.
  
- Pour une modification de dirigeant/ gérant :
  - Le PV de modification.
  - L'annonce publiée dans un journal d'annonce légale (JAL).
  - Les statuts mis à jour.
  - La copie de la pièce d'identité du nouveau dirigeant ou gérant y écrire « certifiée conforme à l'original » +date +signature.
  - La [déclaration de non-condamnation](#) + remplie et signée
  - Le [pouvoir](#) donné à la CEM.
  
- Pour une dissolution :
  - Le PV de dissolution.
  - L'annonce légale publiée dans un journal d'annonce légale (JAL).
  - La pièce d'identité certifiée conforme + la déclaration de non-condamnation du liquidateur
  - Le [pouvoir](#) donné à la CEM.



**Pour toute modification, un règlement de 95 euros + 75 euros vous sera demandé (soit par virement, chèque ou CB à l'accueil de la CEM), hors frais INPI ou de Greffe.**

(Au lien suivant, le [RIB](#) de la CEM, merci de nous envoyer votre preuve de virement).

- Pour un dépôt d'acte :
  - L'acte à déposer.
  - La copie de votre PI avec la mention certifiée conforme.
  - Le [pouvoir](#) donné à la CEM.
  
- Pour un changement de code APE :
  - La copie de votre PI avec la mention certifiée conforme.
  - Le [pouvoir](#) donné à la CEM.
  - Le nouveau code APE souhaité.

**Pour tout dépôt d'actes ou changement de code APE, un règlement de 25 euros vous sera demandé (soit par virement, chèque ou CB à l'accueil de la CEM).**

---

Vous pouvez réaliser ces démarches en autonomie et gratuitement sur le site Internet [www.inpi.fr](http://www.inpi.fr). Les frais Greffe et INPI seront à prévoir selon l'activité.

